

COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de ville – 9 Place Carami – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.17 - Email : dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : FOURNITURE ET LIVRAISON DE DENREES EN 20 LOTS. RELANCE DU LOT N° 6 : VIANDES FRAICHES.

Caractéristiques du marché :

Le présent marché concerne la relance du lot 6 « Viandes fraîches » du précédent marché de denrées.

Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de fournitures à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la Commande Publique Le marché commence à sa date de notification et se termine le 10/08/2025, date de fin de marché des autres lots.

- Lot n° 6 : Viandes fraîches. CPV n° 15110000-2 (Viande)

Montant maximum de commande jusqu'au 10/08/2025 : 79 500 € HT.

Mode de passation : Marché à procédure adaptée passé en application de l'article R.2123-1 2° du Code de la Commande Publique.

Classification C.P.V.: 15800000-6 (Produits alimentaires divers).

Code NUTS : FRL05

Variantes : Non autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Accord-cadre conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés conjoints ou solidaires.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le 09/02/2024 à 17h00

Conditions de participation :

1/Possibilité de procédure DUME S : **Identifiant :** ncccor2g

«Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée a posteriori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation»

2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-3 à R.2143-14 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

• **Justifications à produire quant à la capacité juridique :**

- **Imprimé Cerfa DC1** joint au DCE ou téléchargeable <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> à compléter),

- **Imprimé Cerfa DC2** joint au DCE ou téléchargeable <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> à compléter),

- **Copie du ou des jugements** prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,

- **Attestation sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-5 ; L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique (dater et signer la déclaration sur l'honneur jointe au Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.))

- Renseignements sur le respect de **l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, **le candidat produit les mêmes documents** concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.

• **Justifications à produire quant à la capacité économique et financière :**

- Déclaration concernant **le chiffre d'affaires** global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures et prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles **ou rubrique F1 de l'imprimé DC2.**

• **Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique :**

- Liste des **principales fournitures** livrées et prestations effectuées **au cours des trois dernières années**, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations, si possible, du destinataire prouvant les prestations de services ou, à défaut, déclaration de l'opérateur économique.

- **Certificat** établi par un service chargé du contrôle de la qualité et habilité à attester la **conformité des fournitures ou des services** à des spécifications ou des normes ou tout autre document prouvant la prise de mesures équivalentes de garantie de la qualité.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Qualité des fournitures : 60 % - Prix des fournitures : 40 %.

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

Renseignements d'ordre administratif et technique : Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus ou directement sur le site acheteur www.marches-securises.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 12 Janvier 2024